RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01252
Numéro SIREN : 808 087 910
Nom ou dénomination : ABILLY FONDERIE

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 7539

№ 2023075 39

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SARL ABILLY FONDERIE** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 5 RUE DES FONDERIES 37160 ABILLY — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 0 8 0 8 7 9 1 0 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 5 382	AG 5 382		
		Fonds commercial (1)	AH 7 500	AI	7 500	7 500
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN 10 000	AO	10 000	10 000
		Constructions	AP 86 330	AQ 66 569	19 761	28 311
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 306 373	AS 224 470	81 903	110 414
		Autres immobilisations corporelles	AT 15 418	AU 13 321	2 096	2 656
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH 10 163	BI	10 163	10 163
		TOTAL (II)	BJ **441 165**	BK **309 742**	**131 423**	**169 044**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL 98 611	BM	98 611	100 591
		En cours de production de biens	BN 123 200	BO	123 200	113 238
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR 14 460	BS	14 460	9 521
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX 288 769	BY 197	288 572	402 978
		Autres créances (3)	BZ 15 765	CA	15 765	11 037
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres . .)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH 2 210	CI	2 210	2 254
		TOTAL (III)	CJ **543 016**	CK **197**	**542 819**	**639 618**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO **984 182**	1A **309 939**	**674 242**	**808 662**

Renvois (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 163

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REÇU LE 31 JUIL. 2023 GREFFE DU TRIBUNAL de COMMERCE - TOURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SARL ABILLY FONDERIE — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	56	153
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 319**	**22 503**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**57 375**	**77 656**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	286 006	202 834
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 400	16 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	174 325	324 398
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 687	182 783
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 449	4 191
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**616 867**	**731 006**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**674 242**	**808 662**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	459 599	616 734
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	91 740	52 510

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE ORIGINAL

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : SARL ABILLY FONDERIE Exercice clos le : **31/12/2022**

Nom de l'entreprise SARL ABILLY FONDERIE
Adresse : 5 Rue des Fonderies

37160 ABILLY

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

1 – Règles et méthodes comptables
2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs
3 – Notes sur le bilan actif
4 – Notes sur le bilan passif
5 – Détail des produits et des charges
6 - Information au titre de l'impact de la covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Total du Bilan avant répartition :		**674 242,00 €**
Résultat :	**BENEFICE**	**1 846 028,00 €**

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant de

1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

N° TVA Intracommunautaire :
FR 57813811585

Finances
Fiscalité
Comptabilité
Juridique
Social

34 Rue Nationale 37250 SORIGNY – nadiabertrand@cabinet-nbertrand.com

02 47 34 01 25

www.cabinet-nbertrand.com

Cabinet d'expertise comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables
de la Région Pays de Loire à Angers N° SIREN : 813 811 585

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : SARL ABILLY FONDERIE Exercice clos le : **31/12/2022**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
Lorsqu'un chapitre existe ou comporte plusieurs possibilités, le texte retenu est indiqué comme suit :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

☐ A l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

☑ Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation (Décret article 7.2°)
☑ Ne sont pas inclus.
☐ Sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment retenus sont les suivants :
* **L** → Linéaire
* **D** → Dégressif
* **E** → Exceptionnel

Immobilisations corporelles	Amortissement pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions		
Install. Techniques mat. Outillage	L 20 %	L 20 %
Install. Générale, agencement	L 11,21 %	L 11,21 %
Matériel de transport	L 25 % - 33,33 %	L 25 % - 33,33 %
Matériel de bureau et informatique	L 33,33 %	L 33,33 %
Mobilier	L 12,5 % - L 30 %	L 12,5 % - L 30 %

☐ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

☐ Stocks :
Les stocks sont évalués suivant la méthode :
☐ « Premier entré, premier sorti »
☑ Du coût unitaire moyen pondéré
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de tout valeur ajoutée.

☑ Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements de biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont :
☑ Exclus de la valorisation des stocks
☐ Inclus dans la valorisation des stocks

☐ Les encours de productions correspondent :
- ☐ Aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de la clôture de l'exercice (méthode de l'avancement des travaux).
- ☐ Aux travaux exécutés sur l'ensemble des chantiers non terminés à la clôture (méthode de l'achèvement des travaux).

☐ Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les méthodes indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

☐ Intérêts sur éléments de l'actif circulant (Décret article 7.2°) :
Les intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan s'élèvent à 0,00 € pour les stocks dont le cycle de production dépasse la durée de l'exercice.

☑ Créances :
☑ Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
☑ Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION :
☑ Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION :
☑ Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

En application des nouvelles normes comptables, et des textes législatifs pouvant avoir une incidence sur l'évaluation des comptes de clôture.
Nous vous précisons qu'aucun retraitement de nature à modifier l'actif net et le résultat de l'exercice n'a été effectué, et pouvant concerner notamment :

1) La durée d'amortissement :

Pas de modification des durées d'amortissement en application de la tolérance de maintenir la durée d'usage.

2) Méthode des composants :

Aucun composant, d'une valeur supérieur à 500 € ou de 15 % du prix total de l'immobilisation et ayant une durée de vie inférieur à 80 % de la durée de vie de la structure, n'a été identifié.

3) Dépenses d'entretien à immobiliser :
Aucune dépense n'a été identifiée pouvant constituer un composant à immobiliser.

2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Avals & Cautions	NEANT
Crédit-bail mobilier	NEANT
Crédit-bail immobilier	NEANT
Autres engagements	NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	NEANT

Autres éléments significatifs
NEANT

3 – Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable

Fonds commercial	Non applicable

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 882 €	- €	- €	12 882 €
Immobilisations corporelles	424 211 €	4 878 €	10 969 €	418 120 €
Immobilisations financières	10 163 €	- €	- €	10 163 €
TOTAL	**447 256 €**	**4 878 €**	**10 969 €**	**441 165 €**

Amortissements et provisions

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 382 €	- €	- €	5 382 €
Immobilisations corporelles	272 830 €	42 499 €	10 969 €	304 360 €
Titres mis en équivalence	- €	- €		- €
Autres immobilisations financières	- €	- €		- €
TOTAL	**278 212 €**	**42 499 €**	**10 969 €**	**309 742 €**

Créances représentées par des effets de commerce	Non applicable

Etat des actifs brutes

Valeurs brutes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	441 165 €		441 165 €
Actif circulant & charges d'avance	543 016 €	543 016 €	
TOTAL	**984 181 €**	**543 016 €**	**441 165 €**

Produits à recevoir	0 €

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir	Non applicable

4 – Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions et parts sociales		
	Nombre	Valeur
Titres début d'exercice	0,00	50 000 €
Titres émis	0,00	- €
Titres remboursés ou annulés		- €
TITRES FIN D'EXERCICE	**0,00**	**50 000 €**

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées		- €		- €
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	- €			- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

Provisions				
	Montant brut	A l'an au plus	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	286 006 €	128 738 €	157 268 €	- €
Dettes financières diverses	3 400 €	3 400 €	- €	- €
Fournisseurs	174 325 €	174 325 €	- €	- €
Dettes fiscales & sociales	144 687 €	144 687 €	- €	- €
Avances et Acomptes reçus	- €	- €		
Autres Dettes	8 449 €	8 449 €		
Produits Constatés d'Avances		- €		
TOTAL	**616 867 €**	**459 599 €**	**157 268 €**	**- €**

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	NEANT
Autres emprunts obligataires	NEANT

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes établissement de crédit	2 531 €
Emprunts & dettes financières divers	- €
Fournisseurs	19 346 €
Dettes fiscales & sociales	55 143 €
Autres dettes	- €

Produits constatés d'avance	0 €

5 – Détail des produits et charges

		31/12/2022	31/12/2021
	Produits à recevoir	- €	- €
4687	Produits à recevoir	- €	- €

Total des produits à recevoir	- €	- €

.....

Total des Charges constatées d'avance	2 210 €	2 254 €

.....

	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	- €	
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		

168840	Intérêts courus sur emprunts	- €	- €
518600	Banques, Intérêts courus	2 531 €	2 310 €
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**2 531 €**	**2 310 €**

408100	Fournisseurs, factures non parvenues	19 346 €	24 879 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachées	**19 346 €**	**24 879 €**

428200	Congés à payer	37 208 €	37 085 €
428600	Charges à payer	2 000 €	- €
438200	Personnel - charges sur congés à payer	14 159 €	13 003 €
438600	Organismes sociaux - charges à payer	460 €	100 €
448600	Etat - charges à payer	1 316 €	2 076 €
	Dettes fiscales et sociales	**55 143 €**	**52 264 €**

468600	Débit. Crédit. Divers - Charges à payer	- €	- €
	Autres dettes	**- €**	**- €**

Total des Charges à payer	**77 020 €**	**79 453 €**

.....

Produits constatés d'avance	**- €**	**- €**

ABILLY FONDERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 5 RUE DES FONDEREIES
37160 ABILLY
808 087 910 RCS TOURS

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31/12/2022

ABILLY SYSTEME, Gérante et associée unique de la Société ABILLY FONDERIE a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Toutes opérations de fonderie, de fabrication et de négoce de produits métallurgiques bruts ou façonnés

Aucun fait marquant au cours de l'exercice écoulé

L'activité est stable

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons que le conflit Russo-Ukrainien a entraîné les conséquences suivantes sur notre activité et notre situation financière : économiques et financières

Nous avons été amenés à prendre les mesures suivantes pour faire face à la situation :

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :

Tendances à l'évolution de la Société, cependant il convient de tenir compte des conséquences probables du conflit Russo-Ukrainien sur l'activité.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 1 846 028,26 euros contre 2 017 332,65 euros pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est réparti de la manière suivante

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 879 321,22 euros contre 2 043 707 euros pour l'exercice précédent.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 42 498,68 euros contre 46 290,24 euros pour l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 867 749,63 euros contre 2 014 534,76 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à 11 571,59 euros contre 29 172,24 euros pour l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 9 252,29 euros contre 6 372,6 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à -9 252,29 euros contre -6 372,6 euros pour l'exercice précédent.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 2 319,3 euros contre 22 799,64 euros pour l'exercice précédent.

RESULTAT NET

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 319,3 euros contre un bénéfice de 22 502,64 euros au titre de l'exercice précédent.

BILAN

Au 31/12/2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 674 242,09 euros contre 808 661,67 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 319,3 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 319,3 euros.**

Affectation

- **Dotation aux autres réserves, soit 2 319,3 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021			22 600 €
31/12/2020			12 000 €
31/12/2019			79 200 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Fait à ABILLY.
Le mercredi 26 avril 2023.

La gérance

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

ABILLY FONDERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 5 RUE DES FONDEREIES
37160 ABILLY
808 087 910 RCS TOURS

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE GERANTE

DU 26/04/2023

Le 26 avril 2023, à 18H00, au siège social, 5 RUE DES FONDEREIES 37160 ABILLY.

ABILLY SYSTEME.
Demeurant 5 RUE DES FONDERIES 37160 ABILLY.

Propriétaire de la totalité des 5 000 parts composant le capital social de la Société ABILLY FONDERIE,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule Gérante de la Société, ABILLY SYSTEME, représentée par Mr HERMANT Arnaud, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

L'associée unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ces comptes se soldant par un bénéfice de 2 319,3 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 319,3 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 319,3 euros.**

Affectation

- **Dotation aux autres réserves, soit 2 319,3 euros**

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021			22 600 €
31/12/2020			12 000 €
31/12/2019			79 200 €

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures se poursuivent

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
LE GERANT